

le 24 novembre 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014**

**2014 DAC 1600** Subvention (1.500 euros) à l'association Cadasilo (13e).

**M. Bruno JULLIARD, rapporteur.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 4 novembre 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention de fonctionnement à l'association Cadasilo ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 7 novembre 2014 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 1.500 euros est attribuée sur proposition de la mairie du 13e arrondissement au titre de 2014 à l'association Cadasilo 51, boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris, pour l'organisation du Festival du 13aime en 2014. 2014\_06568, 6441.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2014, nature 6574, rubrique 33, ligne VF 40004 - Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.